

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

## Résultats généraux des cadastres européens

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 4 (1863), p. 203-212

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1863\\_\\_4\\_\\_203\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__203_0)

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



### I.

#### *Résultats généraux des cadastres européens.*

Le cadastre est le résultat d'une série d'opérations, ayant pour but de faire connaître : 1<sup>o</sup> l'étendue du territoire d'un pays ; 2<sup>o</sup> le nombre des personnes entre lesquelles se partage la possession du sol ; 3<sup>o</sup> l'étendue de chaque propriété ; 4<sup>o</sup> le nombre des parcelles qu'elle comprend ; 5<sup>o</sup> les diverses cultures dont elle se compose ; 6<sup>o</sup> le revenu brut et net de chaque nature de terre, classée d'après sa qualité ou son degré de fertilité ; 7<sup>o</sup> la limite (dans quelques pays) de chaque propriété. Il est facile de comprendre, dès lors, la haute importance du cadastre pour la répartition de l'impôt foncier, l'étude des questions d'agriculture, d'économie rurale, etc. Aussi son utilité, a-t-elle été reconnue partout, et, là où il n'a pas été possible d'établir un cadastre régulier, on a tellement senti le besoin de connaître la répartition du sol d'après les cultures, que tous les moyens ont été employés de la déterminer approximativement. Aussi possédons-nous, pour les principaux États de l'Europe (moins la Turquie et le Portugal), des chiffres qui, lors même qu'ils ne sont que le résultat d'évaluations, ont toujours une certaine valeur, en ce sens qu'ils expriment l'opinion la plus accréditée, dans le pays intéressé, sur la contenance de chacune de ces cultures. Ce sont ces chiffres que nous allons reproduire, en suivant l'ordre alphabétique des noms de pays. Les superficies seront indiquées en hectares et les rapports de chaque culture à la superficie totale donnés en millièmes.

*Angleterre.* — Le premier et le seul cadastre que l'on connaisse en Angleterre, paraît remonter à la période anglo-saxonne. Il est certain que le recueil célèbre connu sous le nom de *Domesday book*, se réfère constamment à un livre terrier. Quelques statisticiens assurent qu'au dix-septième siècle fut exécuté un relevé topographique, qui démontra que la superficie de l'Angleterre dépassait 29 millions d'acres (11,716,000 hect.). D'autres prétendent que la première opération de cette nature n'aurait eu lieu qu'en 1769-1770, et en indiquent ainsi qu'il suit les résultats :

	Terres labourables.	Prairies et pâturages.	Bois.	Superficie non cultivée.	TOTAL.
Hectares . . . .	5,470,619	6,367,962	969,476	141,386	12,949,643
P. 1,000 . . . .	422.5	491.7	74.9	10.9	1,000

Ce document est extrait d'une enquête parlementaire sur l'agriculture anglaise en 1813. L'évaluation plus détaillée, que nous donnons ci-après, a été faite en

1827, devant une commission parlementaire, par M. Couling, ingénieur géomètre, et elle sert encore aujourd'hui de base aux calculs que l'on établit tous les jours en Angleterre sur les superficies d'après les cultures.

	Terres labourables.	Prés, pâtures, etc.	Terres cultivables.	Terres non cultivables.	TOTAL.
Angleterre . . .	4,149,001	6,223,501	1,397,730	1,317,767	13,087,999
Pays de Galles .	360,387	900,969	214,475	447,160	1,922,991
Écosse . . . . .	1,009,227	1,121,361	2,407,787	3,449,379	7,987,754
Irlande . . . . .	2,180,783	2,725,954	1,982,883	977,951	7,867,571
Iles du détroit .	44,364	110,904	67,175	230,447	452,890
<b>Royaume-Uni.</b>	<b>7,743,762</b>	<b>11,082,689</b>	<b>6,070,050</b>	<b>6,422,704</b>	<b>31,319,205</b>
	247.3	353.8	193.7	205.2	1,000

Si l'Angleterre n'a pas encore son cadastre, tel que nous le définissons sur le continent, elle poursuit depuis plusieurs années, avec une très-grande activité, l'exécution d'une carte trigonométrique dont on vante la parfaite exécution, et dont un grand nombre de feuilles sont déjà en vente. Le gouvernement anglais évalue à deux années encore la durée des relevés à faire pour la compléter.

*Autriche.* — Le cadastre, commencé en 1817 dans les provinces allemandes de la monarchie, doit être étendu, en vertu d'une patente impériale de 1849, aux provinces slaves. Une direction générale du cadastre, instituée en 1850 au ministère des finances, a donné une rapide impulsion aux travaux, qui peuvent être considérés comme terminés au moins dans la moitié de ce vaste empire. En étendant aux provinces qui n'ont pas été encore cadastrées les proportions de cultures constatées dans celles où les opérations sont terminées, on obtient les évaluations ci-après qui se rapportent à l'année 1860 :

Terres labourables.	Vignes.	Prairies, jardins, oliviers, châtaigniers, lauriers.	Landes, pâtis et bruyères.	Bois.	Marais.	TOTAL.
20,632,331	630,167	7,933,348	8,383,457	18,336,722	348,854	56,264,879
366.7	11.2	141.0	149.0	325.9	6.2	1,000

Ce document est extrait du *Petit Manuel de statistique* de S. E. M. le baron de Czœrnig, ancien directeur du bureau de statistique à Vienne. Il s'applique à la superficie de l'Autriche après le traité de Zurich.

*Bade* (grand-duché de). — La confection d'un cadastre dans le grand-duché a été prescrite par la loi du 26 mars 1852; mais l'organisation du personnel chargé de procéder aux travaux n'a eu lieu qu'en exécution du décret du 19 février 1855. Les évaluations les plus dignes de foi attribuent à ce petit pays les superficies cultivées ou non cultivées que fait connaître le tableau que nous reproduisons ci-après :

	Terres labourables et jardins.	Bois.	Prairies.	Pâturages et pâtis.	Vignes.	Terres incultes et pâtis.	Bâtiments, routes, cours d'eau, lacs, etc.	TOTAL.
Hectares.	598,644	496,800	158,400	84,600	21,600	7,956	157,219	1,525,219
	392.5	325.7	103.9	55.5	14.1	5.2	103.1	1,000

*Bavière.* — Le cadastre, ordonné par un édit de 1808, aurait été entièrement terminé en 1856, si le gouvernement n'avait jugé nécessaire de faire recommencer, pour la Haute-Bavière, les travaux d'arpentage opérés en 1811. Les quantités ci-après se rapportent au cadastre de 1856 :

Terres labourables, vignes et jardins.	Bois et forêts.	Maisons et cours.	Routes et chemins.	Cours d'eau, lacs, marais.	Rochers et sol inculte.	TOTAL.
4,582,808	2,507,305	42,227	125,978	119,533	202,574	7,580,625
604.6	330.7	5.6	16.6	15.8	86.7	1,000

*Belgique.* — Commencé en 1808, comme dans les autres départements français, à l'époque où la Belgique faisait partie de l'Empire créé par les victoires de la République et de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, le cadastre n'y a été terminé qu'en 1844. Sa conservation a été l'objet d'un règlement du 10 février 1835, modifié, dix années après, par celui du 22 mars 1845. Le tableau ci-après en résume les résultats; il est extrait de l'*Exposé de la situation du royaume* (1852) :

Terres labourables, jardins et vergers.	Prés et pâtures.	Vignes.	Bois.	Bruyères, pâtis, terres vagues, broussailles, dunes, laisse de mer, alluvions.	Carrières et mines, rues, routes, chemins, cours d'eau, étangs, mares et marais, cimetières, fortifications.	TOTAL.
1,627,268	345,938	229	539,127	319,283	113,748	2,945,593
552.5	117.5	»	183.0	108.3	38.7	1,000

Le nombre des constructions, d'après le cadastre, était de 709,124, se répartissant ainsi qu'il suit :

Maisons et bâtiments.	Magasins.	Fabriques et usines.	Édifices publics.	Églises, chapelles, presbytères.	Autres.	TOTAL GÉNÉRAL.
679,327	2,532	14,268	2,751	7,222	3,024	709,124

Le nombre des parcelles s'élevait à 5,720,976, et celui des cotes foncières à 914,937.

*Brunswick* (duché de). — Nous empruntons au document officiel, intitulé *Feldbestellungstabelle* (statistique agraire de 1856), les documents ci-après, que nous croyons n'être que de simples évaluations :

Terres labourables et jardins.	Prairies, pâtures et pacages.	Bois.	Tourbières.	Superficie improductive.	Superficie totale.
163,999	58,403	116,433	465	29,405	368,705
444.7	158.0	315.9	1.4	80.0	1,000

*Danemark.* — Le document ci-après est extrait de Klöden (*Handbuch der Erdkunde*, 1859-1861). Il n'est qu'une simple évaluation, et se rapporte au Danemark proprement dit ainsi qu'aux duchés.

Terres labourables.	Bois.	Prairies et tourbières.	Bruyères et dunes.	Cours d'eau, lacs, routes, chemins, bâtiments.	Marais.	TOTAL.
3,622,890	252,500	71,360	801,430	724,580	219,570	5,692,330
635.4	44.3	12.5	140.8	127.4	39.6	1,000

D'après M. A. de Baggesen (*Der dänische Staat*, 1847), dont l'opinion fait autorité en semblable matière, la superficie du royaume de Danemark se répartirait ainsi qu'il suit :

Terres labourables.	Bruyères et dunes.	Prairies et tourbières.	Bois.	Constructions et voies de communication.	Cours d'eau, lacs, étangs, etc.	TOTAL.
3,656,340	955,260	411,750	274,500	225,090	82,350	5,605,290
652.2	170.4	73.5	49.0	40.2	14.7	1,000

Enfin, d'après M. J. P. Trop (*Statist. topogr. Beschreibung des Königreichs Dänemark*, Kiel, 1857, p. 25), le sol réuni du royaume et des duchés comprendrait les diverses superficies ci-après :

	Hectares.	P. 100.		Hectares.	P. 100.	
Terres labourables . .	3,623,400	63.64	} Report. . . . .	4,596,310	78.99	
Terres marécageuses .	219,600	3.87		Bruyères. . . . .	812,520	14.26
Tourbières et pâtura- ges . . . . .	400,770	7.04		Sables mouvants. . . .	71,370	1.25
Bois . . . . .	252,540	4.44		Sup. bâties, routes, chemins, etc . . . .	230,580	4.06
<i>A reporter.</i> . . . .	4,596,310	78.99		Surfaces d'eau . . . .	82,350	1.44
			Total . . . . .	5,793,130	100.00	

*Espagne.* — Une loi récente a prescrit l'exécution d'un cadastre général d'après les méthodes les plus perfectionnées. Il s'exécute en ce moment. Les évaluations ci-après ont été communiquées par le gouvernement espagnol au gouvernement anglais, qui les a publiées dans le recueil officiel ayant pour titre : *Statistical tables relating to foreign countries*, 1858.

	Terres labourables.	Vignes.	Oliviers.	Prés et pâtures.	Forêts.	Rochers et montagnes.	Carrières, mines et superfi- cies d'eau	Terres vagues et vaines.	Superficies diverses.	TOTAL.
Irrigués .	866,072	52,067	83,763	157,091	.	.	.	.	.	1,158,998
Non irri- gués . .	15,938,441	1,440,858	773,705	8,091,027	10,186,045	3,733,296	35,573	1,075,672	8,269,810	49,544,437
Total .	16,804,513	1,492,925	857,468	8,248,118	10,186,045	3,733,296	35,573	1,075,672	8,269,810	50,703,430
	331.1	29.4	16.9	162.6	200.8	74.3	0.8	21.1	163.0	1,000

*États-Romains.* — Le cadastre, entrepris en vertu d'une loi du 6 juillet 1816, et réglementé par les ordonnances des 22 juillet 1817 et 11 juillet 1823, a été terminé en 1833. Les résultats sont les suivants :

Terres de labour et jardins.	Prairies.	Vignes.	Forêts.	Superficie non cultivée.	Superficie totale.
1,441,608	127,406	740,433	801,711	18,342	3,129,500
460.7	40.6	236.6	256.2	5.9	1,000

*France.* — Le cadastre, commencé en 1808, a été terminé en 1846, sauf en Corse, où il est encore en cours d'exécution et rencontre de nombreuses difficultés. Aucune mesure n'ayant été prise jusqu'à ce jour pour sa conservation, ses résultats ne sont plus en rapport avec les faits. On peut en outre lui reprocher d'avoir été entrepris un peu trop exclusivement au point de vue de l'impôt, et par suite de n'avoir peut-être pas déterminé avec une exactitude suffisante les superficies non productives, particulièrement les surfaces d'eau. On regrette également que les résultats généraux du livre terrier, tels qu'ils ont été publiés dans le premier volume de la deuxième série de la *Statistique générale de France*, confondent dans une seule et même colonne les forêts de l'État et domaines non productifs. Il en résulte que l'on ne connaît pas, par exemple, l'étendue totale des bois et forêts d'après le cadastre, lacune fort regrettable en tout temps, mais surtout de nos jours, où l'on a particulièrement besoin de connaître les superficies forestières.

Terres labourables.	Vergers, pépi- nières, jardins.	Prés.	Bois.	Cultures diverses. *	Forêts et domaines non produc- tifs.	Terres vai- nes, vagues et incultes.	Superficies diverses. *	Vignes.	Superficie totale.
25,500,075	627,704	5,159,179	7,688,286	732,721	1,047,685	7,138,285	2,171,169	2,088,048	52,158,160
488.9	12.0	98.9	147.4	20.2	14.0	136.9	41.7	40.0	1,000

1. Oseraies, aulnaies, saussaies, olivaias, amandiers, mûriers, châtaigneraies, etc.
2. Carrières et mines, surfaces d'eau, rues, places et promenades publiques, routes et chemins, constructions, cimetières.

En ajoutant à la superficie totale ci-dessus celle de la Corse (874,745), on arrive pour la France avant 1860, à 53,027,895. Nous avons le regret de ne pas connaître la superficie des nouveaux départements.

*Hanovre.* — Il y a été fait un cadastre, mais très-incomplet, puisqu'il ne comprend ni l'arpentage détaillé, ni les évaluations du revenu pour chaque nature de propriété. La tenue à jour de ce cadastre, malgré ses imperfections, n'en a pas moins été assurée par des mesures législatives et réglementaires très-sévères. Les résultats primitifs sont les suivants :

Terres labourables.	Jardins et vergers.	Prés et pâturages.	Bois.	Landes, bruyères, marais.	Terres incultes.	TOTAL.
1,113,929	68,146	650,011	553,138	1,335,286	142,583	3,843,593
289.8	17.6	169.2	138.8	347.5	37.1	1,000

*Hesse (héréditaire).* — Le cadastre a été entrepris dès 1680, mais avec les procédés imparfaits du temps. L'arpentage n'a véritablement commencé qu'en 1822, et les travaux de toute nature paraissent n'avoir été terminés qu'en 1849. La conservation et la mise à jour sont confiées aux inspecteurs de l'impôt foncier.

Terres labourables.	Jardins.	Vignes.	Prairies.	Forêts.	Terres incultes et pâtures.	Routes et rivières.	Cours et bâtiments.	TOTAL.
354,592	18,251	109	114,002	383,840	91,013	2,019	4,069	957,895
370.0	19.1	0.2	108.7	400.4	95.2	2.1	4.3	1,000

*Hesse (grand-duché).* — Le cadastre y a été fait en exécution de la loi du 13 avril 1824, mais au point de vue de l'assiette de l'impôt foncier seulement. En voici le résumé :

Terres labourables et jardins.	Prairies.	Vignes.	Forêts.	Terres incultes et propriétés non imposabl.	Maisons, chemins et surfaces en eau.	TOTAL.
409,116	108,111	9,569	277,261	21,539	12,984	838,470
487.8	128.9	11.5	330.5	26.0	15.3	1,000

*Hollande.* — Le cadastre y a été entrepris peu après sa réunion à l'Empire français. Les opérations d'un renouvellement général, commencées en 1826, ont été achevées en 1832, excepté pour la province du Limbourg, qui n'a été réunie à la Hollande que quelques années après, et où le cadastre n'a été terminé qu'en 1842. Les données ci-après ne comprennent pas cette province.

Terres labourables.	Prairies et pâturages.	Bois et forêts.	Jardins, potagers, pépinières.	Bâtiments et cours.	Routes, chemins, rues.	Rivières, lacs, étangs.	Terres incultes.	TOTAL.
662,364	1,114,589	150,549	38,365	20,666	51,066	136,663	866,190	2,819,901
218	366	49	13	7	17	45	285	1,000

Le document officiel auquel nous empruntons ces chiffres, ajoute l'observation ci-après : « La superficie non cultivée diminue sans relâche, par suite, non-seulement du défrichement des bruyères, mais encore et surtout du dessèchement des surfaces couvertes par les eaux. Celui du lac de Harlem, pour citer un exemple, a rendu 18,000 hectares à la culture. »

La conservation du cadastre est assurée en Hollande.

*Modène (ancien duché de).* — Les documents ci-après sont empruntés à la statistique de M. Roncaglia :

Terres labourables avec ou sans vigne.	Prairies.	Pâturages et pâtures.	Rizières.	Cultures arborescentes, oliviers, châtaigniers.	Bois.	Cours d'eau et marais.	Terres incultes.	TOTAL.
237,712	53,236	636,046	6,314	279,992	554,994	161,000	978,283	2,917,638
81.6	18.2	218.0	2.1	96.0	193.7	55.2	335.2	1,000

*Nassau* (duché de). — Une sorte de cadastre administratif existait dans le duché de Nassau dès 1774, et la tenue de livres cadastraux y avait été prescrite par la loi du 12 septembre 1829, par le règlement du 12 février 1830, enfin par la loi du 15 mai 1851. Un nouveau cadastre a été ordonné par celle de mai 1854; l'instruction du 31 du même mois en a réglé la forme. Le document qui suit n'est qu'une évaluation qui remonte à 1822.

Terres labourables.	Jardins et cours des terres seigneuriales.	Prairies et pâturages.	Vignes.	Bois et forêts.	Terres incultes chemins, routes, cours d'eau.	TOTAL.
175,501	3,504	75,766	3,886	199,640	16,601	474,898
370.3	7.2	115.0	8.1	421.2	78.2	1,000

*Norwège*. — On attribue à cet État les superficies cultivées ci-après :

Terres labourables et jardins.	Prairies et pâturages.	Bois et forêts.	Terres incultes et autres superficies.	TOTAL.
179,236	472,856	21,521,079	10,882,479	33,055,650
5.5	14.2	652.3	328.0	1,000

*Parme* (ancien duché de). — Les chiffres ci-après sont de simples évaluations :

Terres labourables avec ou sans vignes.	Prairies.	Pâturages.	Rizières.	Bois.	Terres incultes.	TOTAL.
357,792	43,116	57,486	1,600	114,397	40,767	615,734
581.1	70.0	93.2	2.6	186.8	66.3	1,000

*Portugal*. — Le cadastre y est, en ce moment, en voie d'exécution. Aucune évaluation n'a été publiée, ni par le gouvernement, ni par les particuliers.

*Prusse*. — Les édits de finance des 27 octobre 1810 et 7 septembre 1811 ont prescrit un cadastre parcellaire. Une loi de 1817, un ordre du cabinet du 26 juillet 1820, des instructions pour la conservation du cadastre, et notamment celles des 11 février et 12 mars 1822, 10 mars 1856, qui confient ce soin aux géomètres du cadastre, enfin, la loi sur l'impôt foncier du 21 janvier 1839, forment, dans ce pays, l'ensemble de la législation sur la matière. Les opérations sont en cours d'exécution et paraissent avoir reçu, récemment, une active impulsion<sup>1</sup>. Elles ont longtemps rencontré un obstacle d'une nature particulière : c'est l'exemption de l'impôt foncier, dont jouissent un grand nombre de propriétés seigneuriales, dans les provinces orientales, particulièrement dans la Poméranie, le Brandebourg et la Saxe. Le cadastre est à peu près terminé dans les provinces occidentales.

L'évaluation la plus récente des diverses cultures a été faite en 1861, par les autorités locales chargées du dénombrement périodique de la population. C'est dire assez qu'elle ne saurait être acceptée que comme une simple approximation.

Jardins, vignobles, vergers. . . . .	361,884	15.1	Report. . . . .	15,488,115	648.7
Terres labourables. . . . .	12,885,641	539.8	Pâturages. . . . .	2,078,602	87.1
Prairies. . . . .	2,240,590	93.8	Bois des particuliers des communes et de l'État. . . . .	6,313,841	264.2
<i>A reporter</i> . . . . .	15,488,115	648.7	Total. . . . .	23,880,558	1,000.0

1. On lit dans une correspondance de Berlin du 5 décembre 1861 : « Les opérations du cadastre se poursuivent activement. En ce moment 723 géomètres, avec 474 aides, y sont employés. Le nombre des géomètres sera augmenté de 100 au printemps prochain. On espère que les bases générales de l'impôt foncier pourront être établies dans les premiers mois de 1865.

**Russie.** — Il n'existe pas de cadastre dans cet immense pays, et nous reconnaissons que sa confection présenterait, au point de vue de la dépense, des difficultés considérables. Nous n'avons donc que des évaluations sur la répartition de son sol entre les diverses natures de culture. Celle qui suit est extraite d'une publication émanée de la commission centrale de statistique; elle se rapporte à l'année 1856.

GOUVERNEMENTS.	Superficie totale en milles géogra- phiques carrés.
Grande Russie ou Moscovie proprement dite .	69,076.48
Baltique . . . . .	2,480.80
Pologne . . . . .	7,654.28
Petite Russie . . . . .	3,641.72
Nouvelle Russie . . . . .	4,365.49
<b>Total . . . . .</b>	<b>87,218.77</b>

L'éminent statisticien et géographe russe Koppen répartit le sol de la Russie d'Europe, en 1860, entre les cultures ci-après (en hectares).

Terres labourables.	Bois.	Prés, prairies et pâturages.	Terres incultes.	TOTAL.
91,214,535	176,709,292	57,060,546	158,463,092	483,447,465
188.6	365.5	118.1	327.8	1,000

**Sardaigne.** — Dès 1669, des opérations cadastrales avaient été commencées, en Savoie, pour la répartition de l'impôt foncier. Elles furent terminées, pour une partie de la province, en 1714, et pour le reste, en 1730. L'édit du 5 mars 1731, et celui dit peréquation générale de 1738, régularisèrent la perception de l'impôt dans les conditions les plus satisfaisantes pour l'époque. Ce n'est que près d'un siècle après, c'est-à-dire en 1813, que la nécessité d'une rénovation du cadastre se fit sentir. Elle fut ordonnée par une loi du 14 octobre de la même année, qui prescrivit la formation d'une commission chargée de préparer des instructions dans ce sens. Mais cette commission n'a été constituée que par l'ordonnance royale du 28 janvier 1845. Ses travaux, interrompus par les événements politiques, ont continué en 1850. Le 3 juillet 1853, son personnel a été renouvelé. Une loi du 4 juin 1855, fondée sur les études préparatoires qui lui sont dues, a prescrit la refection du cadastre; elle s'exécute en ce moment.

M. Despines, dans son rapport à la Chambre des députés de Turin (26 mars 1852), comme organe de la commission du cadastre, a évalué ainsi qu'il suit les superficies affectées aux diverses cultures des États sardes de terre ferme.

	Terres ara- bles avec ou sans vignes.	Prairies.	Rizières.	Oliviers.	Châtai- gneraies.	Bois et forêts.	Landes et pâtis.	Marais.	Terres incultes.	TOTAL.
Piémont . . . . .	1,495,171	384,407	63,768	59,776	168,890	504,314	931,013	141,400	423,126	4,173,685
	358.2	92.2	15.3	14.4	40.5	120.8	223.4	33.7	101.5	1,000

Nous trouvons, dans le rapport d'une commission chargée récemment de faire des recherches sur la valeur imposable des divers pays réunis depuis 1860 aux anciens États sardes, les renseignements ci-après sur le cadastre de l'île de Sardaigne.

	Hectares.	P. 100.		Hectares.	P. 100.
Superficie des con- structions . . . . .	4,061.67	0.16	<i>Report</i> . . . . .	2,148,908.92	88.25
Terres arables, vignes, olivaies . . . . .	953,003.02	39.15	Routes et ponts . . . . .	13,841.13	0.58
Prairies naturelles . .	870,455.47	35.74	Cours d'eau, torrents .	10,606.71	0.45
Cultures forestières . .	306,833.04	12.62	Lacs, étangs et autres superficies d'eau non productives . . . . .	2,322.02	0.08
Superficies d'eau pro- ductives (lacs, étangs)	14,555.72	0.58	Roches nues et mon- tagnes incultes . . . .	258,761.22	10.64
<i>A reporter</i> . . . . .	2,148,908.92	88.25	<b>Total . . . . .</b>	<b>2,434,440.00</b>	<b>100.00</b>



*Saxe.* — La loi du 11 août 1828 avait prescrit, sur un certain nombre de points, et à titre d'essai, des travaux d'arpentage et d'expertise; mais le cadastre général n'a été commencé qu'en exécution de l'ordonnance du 7 mars 1835. Une instruction du 7 juillet 1836 a indiqué le sens dans lequel devaient être résolues les difficultés qui pourraient s'élever à l'occasion de l'évaluation du revenu. La conservation et la tenue à jour des matières cadastrales ont fait l'objet de la loi du 9 septembre 1843 et du règlement du 26 octobre de la même année.

Terres labourables.	Jardins.	Prairies.	Pâturages et pâtis.	Bois.	Étangs.	Vignes.	Carrières.	Superficies non imposées.	TOTAL.
894,951	46,648	185,087	34,464	507,574	12,501	1,890	1,915	24,637	1,689,807
503.1	28.5	112.8	21.0	309.5	7.6	1.2	1.2	15.1	1,000

*Saxe-Cobourg-Gotha.* — Les résultats ci-après ne sont que des évaluations.

Terres labourables.	Jardins.	Prairies.	Forêts.	Autres superficies.	TOTAL.
112,90	3,003	13,954	56,778	13,580	200,220
563.0	16.1	69.6	283.5	67.8	1,000

*Saxe-Weimar.* — Les documents ci-après sont extraits des matrices cadastrales.

Terres labourables.	Cours et jardins.	Prairies et pâturages.	Bois et forêts.	Surfaces d'eau, routes et chemins.	TOTAL.
175,809	6,461	28,977	79,916	25,800	216,963
554.6	20.5	91.5	252.1	81.3	1,000

*Sicules* (ancien royaume des Deux-Sicules). — Le cadastre y a été commencé en 1808 dans les États de terre ferme, sous la direction d'un bureau topographique réorganisé en 1815. Une ordonnance royale du 8 août 1833 en a prescrit la révision. Elle a été suivie de celles des 7 et 17 décembre 1838, 21 novembre 1841, 20 octobre 1842, et 18 août 1843.

Cette dernière ordonnance signale des imperfections nombreuses et considérables dans les opérations, et l'on trouve des observations de même nature dans le programme de la commission de statistique générale instituée en 1853.

Le cadastre de la Sicile est un peu moins ancien. Les premiers travaux remontent à 1810. Leur révision, commencée en 1815, interrompue quelques années après, reprise en 1835, interrompue de nouveau en 1837 et en 1848, n'a été terminée qu'en 1853. Voici les résultats des deux cadastres, d'après Mortillaco et le docteur Pietra Maestri (*Annuario statistico italiano*, 1857-1858).

	Terres labourables avec ou sans vignes.	Prairies.	Pâturages et pâtis.	Rizières.	Champs		Bois et forêts.	Étangs, marais, mares.	Terres incultes.	TOTAL.
					d'oliviers.	de châtaigniers.				
Naples . . .	3,043,417	76,182	1,433,818	?	217,803	185,043	1,453,124	675,086	1,276,351	8,360,694
	364.0	9.1	171.5	?	26.1	22.1	173.8	80.8	152.6	1,000
Stelle . . .	1,567,072	?	608,771	733	50,709	2,825	146,887	?	67,808	2,444,800

Quant à la superficie totale de l'ancien royaume, les chiffres donnés par les diverses statistiques présentent d'assez notables différences. L'*Almanach de Gotha*, qui puise ordinairement aux sources officielles, en fixe le chiffre à 11,153,500 hectares.

*Suède.* — Les nombres qui suivent ne sont que des approximations :

Terres labourables.	Prés, pâturages et communaux.	Bois, bruyères, montagnes et terres incultes.	Surfaces d'eau.	Autres surfaces.	TOTAL.
899,685	1,901,469	35,414,865	5,635,243	77,398	43,928,660
20.5	43.2	806.3	128.2	1.8	1,000

Un autre document, de date plus récente, modifie ainsi qu'il suit les superficies ci-dessus :

Terres labourables.	Prés et prairies.	Forêts et landes.	Surfaces d'eau et autres.	Superficie totale.
905,571	1,927,558	35,062,137	5,657,315	44,152,581

*Suisse.* — Nous ne connaissons que deux cantons qui possèdent un cadastre, Vaud et Genève. Dans le premier, il a été commencé avant 1826 et paraît avoir été terminé en 1840. Les opérations cadastrales dans le second remontent à 1808, c'est-à-dire à l'époque où il faisait partie de l'Empire français. Il était à peu près terminé en 1815. Une loi du 1<sup>er</sup> février 1841 en a prescrit le renouvellement, et celle du 11 juin 1845 en a réglé l'application à la répartition de l'impôt foncier.

C'est sans doute d'après les résultats du cadastre des cantons de Vaud et de Genève qu'a été dressé le tableau ci-après des superficies de la Suisse entière, que nous trouvons dans le document officiel anglais, *Statistical tables relating to foreign countries*, 1861.

	Hectares.	P. 100.
Prairies . . . . .	581,400	14.56
Terres labourables, prés et pâturages .	1,428,610	35.79
Vignes . . . . .	27,720	0.70
Bois et forêts . . . . .	712,800	17.87
Terres incultes, lacs, étangs, etc. . . .	1,240,229	31.08
Total . . . . .	3,990,759	100.00

*Toscane* (ancien duché de). — Le cadastre y a été prescrit par la loi du 7 novembre 1817, et terminé en 1834. Suivent ses résultats :

Terres labourables.	Prairies.	Pâtures.	Vignes.	Champs		Bois.	Cultures diverses.	Autres surfaces.	TOTAL.
				d'oliviers.	de châtaigniers.				
346,470	29,093	643,887	223,412	167,970	126,252	571,429	27,446	73,556	2,209,515
156.8	13.1	291.4	101.2	76.1	57.1	258.6	12.4	33.3	1,000

*Valachie.* — D'après les *Annales du bureau de statistique* de Bucharest (1863), le sol valaque comprend les diverses superficies ci-après :

	Hectares.	P. 100.
Terres arables . . . . .	5,314,718	72.84
Territoire des villes et communes . . . . .	63,920	0.88
Terres incultes, montagnes, lacs, étangs, rivières .	1,917,223	26.28
Total . . . . .	7,295,861	100.00

*Wurtemberg.* — Ce pays possède un des meilleurs cadastres de l'Allemagne et probablement de l'Europe entière. Il a été fait en exécution de l'ordonnance royale du 25 mai 1848, et terminé en 1850. Les instructions ministérielles des 30 juillet 1840, 12 octobre 1849, ont réglé tout ce qui concerne sa conservation et sa tenue à jour.

Terres labourables.	Jardins.	Prairies.	Pâturages.	Vignes.	Forêts.	Terres incultes et carrières.	Surfaces d'eau.	Routes et chemins.	TOTAL.
828,385	38,296	227,860	84,130	26,134	604,918	26,620	12,681	41,881	1,949,693
424.8	19.6	142.5	43.1	13.4	310.2	11.9	6.2	21.5	1,000

Les documents qui précèdent pourraient donner lieu à des rapprochements pleins d'intérêt, d'une part, s'ils étaient tous le résultat d'opérations cadastrales; de l'autre, si ces résultats étaient présentés sous la même forme. Toutefois, ils peuvent être

comparés, sans trop d'inexactitude, en ce qui concerne le rapport des terres labourables (jardins compris), aux autres superficies. Le tableau ci-après donne les éléments de cette comparaison pour une superficie de 1,000 hectares. Les trente et un pays qui y figurent, sont classés par ordre décroissant de surface arable.

Valachie . . . . .	728.4	Hesse héréditaire . . .	389.1
Danemark . . . . .	652.2	Nassau . . . . .	377.5
Bavière . . . . .	604.6	Autriche . . . . .	366.7
Parme . . . . .	581.1	Naples . . . . .	364.0
Saxe-Cobourg-Gotha .	578.0	Piémont . . . . .	358.2
Saxe-Weimar . . . . .	575.1	Suisse . . . . .	357.0
Belgique . . . . .	552.5	Espagne . . . . .	331.1
Prusse . . . . .	539.8	Hanovre . . . . .	307.4
Saxe-Royale . . . . .	531.6	Royaume-Uni . . . . .	247.3
France . . . . .	500.9	Hollande . . . . .	231.0
Hesse (grand-duché) .	487.8	Russie . . . . .	188.6
Brunswick (duché) . .	444.7	Toscane . . . . .	156.5
Wurtemberg . . . . .	444.4	Modène . . . . .	81.6
États Romains . . . . .	370.0	Suède . . . . .	20.5
Bade . . . . .	392.5	Norwége . . . . .	5.5
Sardaigne (Ile de) . . .	391.5		

D'après ce tableau, c'est l'Europe centrale et occidentale qui a le plus de terres arables. L'Europe du nord en compte le moins. Le Danemark fait une remarquable exception à cette dernière observation; mais, rappelons que le chiffre qui lui est afférent, est le résultat d'une simple évaluation dont l'exactitude ne nous est pas démontrée. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que les coefficients de terre arable ne doivent pas être pris pour mesure exclusive des facultés de production agricole des pays ci-dessus. Il faudrait encore pouvoir tenir compte de la fécondité naturelle du sol, et des méthodes de culture plus ou moins perfectionnées.

A. LEGOYT.